

ABORD PSYCHOLOGIQUE DE PERSONNAGES DE LA TORA (19^{ème} entretien)

LES RIVALITÉS DANS LA THORA (XIV)

Sous – chapitre : **LES RIVALITÉS MASCULINES (4^{ème} volet)**

RÉSUMÉ ANTERIEUR

La Torah avait déjà perçu les grandes lignes de la psychologie humaine, consciente ou inconsciente.

Le premier entretien abordait le classique triptyque « *frustration – agressivité – culpabilité* »

Le deuxième brossait, quant à lui, les *différences maternantes d'époque* (avec le cas de Moïse)

Dans les trois entretiens suivants, nous avons abordé le mécanisme des *dénis par annulations rétroactives*, avec un exemple choisi, le mal-être du couple Abraham – Sarah dans le vécu de leur relation incestueuse.

A partir du 6^{ème} entretien nous entrons dans l'immense chapitre *des RIVALITES DANS LA TORAH.*

→ Celles de l'humain *EN RIVALITE AVEC DIEU,*

→ Celles, à l'autre extrême, de *L'HOMME CONFRONTE A LUI-MEME.* ce que nous avons illustré par les récits de Jacob et Esau en victoire sur eux –mêmes, et chacun à sa façon,

→ Celles ensuite des *RIVALITES FEMININES :*

La plus violente et impitoyable est celle de Sarah agissant inhumainement envers Agar (et Ismaël) , ce dans la toute complicité passive d'Abraham.

Les autres rivalités féminines sont relativement bien moins agressives et portent sur des compétitions larvées : qu'elles soient sentimentales, ou relevant de xénophobies (clanique ou raciste), ou portant sur les classiques conflits de belles-familles (beaux parents - belles-filles ou entre belles sœurs.)

→ Quant aux *RIVALITES MASCULINES,* nous avons vu qu'elles peuvent déjà être conflictuelles entre fils et père. Elles le sont encore plus entre frères. Dans un premier cas de figure, celui de la passion aveugle (Cain) mais *sans préméditation.* Dans le cas de la rivalité de Joseph et ses frères, tant le comportement de Jacob que de Joseph contribuent à susciter une haine de la fratrie qui , ici, *prémédite* une vengeance. (La législation du Sinaï distinguera l'existence de préméditation ou non).

II - LA RIVALITÉ ENTRE FRÈRES
(3^{ème} volet)

LE CONFLIT ENTRE JOSEPH ET SES FRERES (suite)

Résumé des faits (Genèse Ch 37)

Les frères de Joseph décident de se venger de lui et de son comportement provocateur, et de son statut de fils ostentatoirement préféré de leur père Jacob qui « *lui passe tout* ».

Ils décident donc de le tuer, lorsque l'occasion leur est donnée de se retrouver tous loin de la tribu et de leur père Jacob.. Mais l'unanimité en cette voie est rompue par deux des frères : L'un, Ruben, leur aîné, s'y oppose. L'autre Juda, suggère plutôt de le vendre comme esclave et d'en tirer ainsi bénéfice.

Pour donner le change à leur père, et après avoir vendu Joseph, et avoir trempé sa tunique dans du sang animal, il feront croire à une attaque de bête sauvage l'ayant dévoré.

L'hypocrisie filiale ira même jusqu'à feindre de consoler leur père qui, à cette nouvelle, s'effondre et souhaite la mort.

Dans le récit de ces événements, la Thora décrit des comportements psychologiques différents

I – LA « RÉSILIENCE » DE JOSEPH

A partir de maintenant, nous allons suivre un Joseph qui ne va cesser « d'en baver », du moins en un premier temps (mise au fond d'une citerne, puis vente en esclavage, puis long emprisonnement...) . Et pour autant, le texte ne nous relate **aucun mot de plainte, venant de sa part, sur son sort.**

De même, aucune séquelle ne nous sera décrite le concernant.

En réalité, et sans utiliser ce terme, **la Thora convient de ce que nous appellerions la « résilience »**

Que signifie donc ce vocable actuel de résilience ?

C'est un terme emprunté à la physique, qui évoque la capacité d'un matériau à retrouver sa forme initiale après un choc ou une déformation.

Décrite pendant la seconde guerre mondiale par deux psychologues américaines, sur le suivi d'enfants traumatisés, puis mise à l'honneur en France par le psychiatre Cyrille Koupernic, la résilience désigne, en physiologie, un phénomène qui consiste, pour un individu « *cabossé par l'existence* » à prendre acte du ou des événement(s) traumatique(s) subits, pour ne pas déprimer, et pouvoir ensuite, et par là même, se reconstruire.

Les études ont montré que cette capacité ne serait rendue possible, que grâce à une bonne structuration précoce de la personnalité générée par des **expériences constructives de l'enfance**. Parmi celles-ci : priment l'amour des parents entre eux, et l'amour reçu d'eux par l'enfant, dans le cadre d'un oedipe équilibré . En cas de carence, les psychothérapies peuvent parfois arriver à en corriger une partie.

Or Joseph, nous l'avions vu, est le seul des douze frères qui semble avoir bénéficié de la plénitude de ces paramètres.

Et ce, alors même que son éducation souffrait d'un laxisme paternel évident et exagéré à son égard. Pour autant, ce seul aspect négatif n'a pas suffi à faire un réel contrepois, face aux apports positifs reçus et prévalents

II – LES FRERES DE JOSEPH : L'EFFET DE GROUPE ET LES FAILLES DU CONFORMISME

Avant d'étudier les cas particuliers, examinons leur comportement **collectif**.

Le rouleau nous montre bien que, dans leur décision de vouloir tuer Joseph, les onze frères de Joseph forment une meute constituée de trois sous – groupes dans leur réactivité :

- 1°) Celui qui est bien trop jeune pour avoir droit au chapitre : c'est le Benjamin, irresponsable
- 2°) Celui qui ne souhaite pas la mort de Joseph et cherche à en dissuader la fratrie : c'est l'aîné Ruben
- 3°) Les neuf autres **majoritaires**

OR C'EST LA MAJORITE QUI VA PREVALOIR ET EN DECIDER.

Cela implique –t-il, pour autant, un quelconque bien fondé de la décision collective ? Evidemment pas ! (voir étude Ajlt du 13 juin 2013 : « *démarche individuelle ou suivisme collectif* » ?)i

Mais cette **unanimité** (Ruben inclus) va se ressouder, pour s'unir dans leur hypocrisie envers leur père , en tentant de le « consoler » (sic) de la mort annoncée de Joseph

NB : A ce sujet, notons que Jacob n'a pas eu qu'une seule fille, Dina, (même si celle-ci fut une Juliette héroïne contrariée d'avec son Roméo) car il est dit (Genèse 37 :35) « *Tous ses fils et toutes ses filles tentèrent de le consoler...* »

Plus tard, c'est avec la même hypocrisie unanime qu'ils allégueront avoir reçu des pseudo – volontés secrètes de Jacob , pris comme alibi, auprès de Joseph, après le décès de leur père. (Gen 50: 15-16)

Sur cette attitude de ralliement à la majorité, je renvoie à l'article sur les **risques du conformisme** et les études expérimentales réalisées sur l'effet de groupe (faste ou néfaste) et de ses dérapages (*article Ajlt : « les limites de notre libre arbitre, réflexions psychosociologiques »*)

QU'EN DÉDUIRA , DU RÉCIT DES FRERES DE JOSEPH, LA FUTURE LOI DE MOÏSE ?

Par ce récit, la Thora nous demande que , dans une décision de groupe, chacun des éléments du Groupe s'assume et reste d'abord ethonnêtement **lui - même, hors toute influence.**

C'est pour cela qu'elle en déduira cet interdit généralisable dans Exode 22 :3 :

« Ne suis point la multitude pour mal faire, et ne donne point ton opinion sur un litige dans le sens de la majorité pour faire fléchir le droit »

Cette majorité peut être (comme c'est ici le cas avec les frères de Joseph), celle d'un simple groupuscule,

DIGRESSION SUR L'AXE TRANSMIS VERS UNE LIBRE RESPONSABILITÉ INDIVIDUELLE

Mais il peut s'agir, par delà et tout autant, de toute « multitude ». Donc de toute école de pensée éphémère, en vogue dans tel et tel pays, et acceptée « toute crue » par seul souci de de **conformisme à tout crin.**

Alors que sans l'avoir préalablement ruminée et filtrée soi-même, et **vérifiée individuellement** qu' elle est bien conforme aux enseignements universels du rouleau. (Tel sera le cas du récit didactique des mœurs madianites et de la révolte **individuelle** de Pinhas, fût-elle excessive)

En une foison de passages, la Thora insiste pour que chacun(e) du peuple se responsabilise **individuellement** en son adhésion au message. Ainsi les commandements du Décalogue sont, comme tant d'autres, énoncés par **tutoiement** direct etc...

Le rituel du Chéma ashkénaze en son 2^{ème} paragraphe le rappelle de même (Deutér. 30 :11-16) Ne pas attendre d'autrui, ou de l'autre bout de la terre ou du ciel (voire même d'outre tombe) que vienne le prisme extérieur apportant une compréhension de la Torah, alors même qu'elle est **individuelle et accessible à tous** , doit être étudiée selon la sensibilité propre de chacun.

Par là même, la Thora ne semblerait pas vouloir cautionner la systématique du simple « copié – collé » du voisin ou d'autrui, vivant ou défunt, sans qu'il n'y ait eu une réflexion individuelle préalable, autorisant soit à accepter certains concepts (**sous réserve évidente que cette position soit compatible avec le bon sens , la réalité du texte non manipulé, et le message effectif et de fond de Moïse**) ou soit à les rejeter librement **et en toute conscience.**

La référence basique devant toujours rester, dans cette réflexion, les « **fondamentaux** ». C'est-à-dire, d'une part le respect d'une conformité au décalogue (Exode 20) (*) et d'autre part, celui des règles de la kedoucha. (purification) qui nous interpellent et élèvent une société (Levit Ch 18 à 20)

Notons que déjà, en ce temps de la fratrie de Joseph, existaient des règles implicites et universelles pré- existantes (dites Lois Noachides) **condamnant déjà toute idée meurtrière**

(*) C'EST AINSI QUE, PLUS TARD, MOÏSE NOUS EN DONNERA L'EXEMPLE : Avant d'énoncer toute règle, il plaçait sa tête au dessus du propitiatoire, donc **AU DESSUS DES TABLES DE LA LOI**

sur lesquelles il penchait son regard , pour s'y concentrer, et qui lui servaient d'étalon référentiel pour l'inspiration, plaçant sa tête entre les deux chérubins qui , quant à eux, lui servaient, en quelque sorte, d'écouteurs symboliques, branchés sur « *Radio inspiration céleste* ».
Ainsi est- il écrit : (Exode 25 :22)

« *C'est là que JE te donnerai rendez-vous, c'est au dessus du propitiatoire, entre les deux chérubins placés au dessus de l'Arche du Témoignage* (aron a édouth ארון העדות) *que JE « te communiquerai tous Mes ordres pour les enfants d'Israël »*

C'est dire toute la valeur prioritaire (mais en rien exclusive) du Décalogue.

Paraphrasant Descartes , nous pourrions dire que toute acceptation en suivisme d'un courant de pensée à l'aveugle pourrait être synthétisée par : « *L'autre pense, donc je (le) suis* »

De surcroît, toute passivité en un tel suivisme est à double tranchant, car elle peut même conduire à un reniement de la morale en toute « bonne conscience »

N'était-il de bon ton, bien après l'affaire Dreyfus et dans les années hitlériennes, d'afficher au départ en Allemagne, un antisémitisme considéré alors comme bienséant puisque majoritaire politiquement, socialement_ et donc apparaissant comme « moralement » correct , puisque prôné par le guide idolâtré de la nation, le *führer* ?

Aujourd'hui , certains vous diront qu'un fait, une pensée, une statistique, ne peut être QUE vraie « *puisque'on nous le dit à la télévision* »

(voir aussi étude Ajlt du 13 juin 2013 : « *démarche individuelle ou suivisme collectif* » ?)i

C'est pourquoi, par l'exemple ici donné de Ruben qui se dissocie du groupe, la Thora nous met en garde contre tout « suivisme irréflecti » et dictera cette règle universelle ici rappelée :

« *Ne suis point la multitude pour mal faire, et ne donne point ton opinion sur un litige dans le sens de la majorité pour faire fléchir le droit* »

ET CE, QUELLE QUE SOIT LA RIVALITE (fraternelle ou autre) OU L'AVERSION QUE L'ON PUISSE AVOIR ENVERS AUTRUI (jury d'assises par exemple)

III – LA RIVALITÉ AMBIVALENTE DE JUDA

Quel bien curieux comportement que celui de Juda ! Sa haine de Joseph entre en conflit d'avec d'autres motivations , soit sordide , soit contradictoire (Genèse 37 : 26-27)

« *Juda dit à ses frères : « Quel avantage si nous tuons notre frère, et si nous scellons sa mort ? Venez, vendons-le aux Ismaélites, et que nous ne soyons pas couverts de son sang car il est notre frère, notre chair ».*

Juda allie ainsi : 1°) une cupidité vénale (*la énième familiale de la Genèse....*)
2°) une hésitation d'un côté à tuer Joseph, en prise de conscience qu'il est son frère
3°) mais nulle hésitation pour autant à accepter de le vendre.

La Thora a voulu ici nous donner, avec Juda, une illustration sur ce que nous qualifierions , de notre temps, d'ambivalence

Qu'est-ce que l'ambivalence ?

C'est Sigmund Freud (*reprenant un terme introduit par Bleuler*) qui lui a donné ce sens commun, mais dans une acceptation différente. **C'est simplement la juxtaposition de sentiments contradictoires** Tels l'amour et la haine. C'est l'équivalent affectif du paradoxe intellectuel ou de l'oxymore.

Freud a parfaitement décrit ce type de problématique affective dans différents écrits dont « *l'Homme aux rats, Journal d'une analyse (1909)* » :

« La coexistence de l'amour et de la haine envers une même personne, et l'intensité de ces deux sentiments, voilà qui a de quoi nous surprendre (...) Grâce à leur caractère inconscient.. **L'amour n'a pas éteint la haine**, il n'a pu que la refouler dans l'inconscient et là, assurée contre la destruction de l'action du conscient, elle peut subsister et même croître (...) Une séparation très précoce des contraires à l'âge 'préhistorique' de l'enfance, accompagnée **du refoulement de l'un des deux sentiments**, de la haine en général, semble être la condition de cette 'constellation' si étrange (...)

Cette description s'applique parfaitement au comportement ambivalent de Juda

Plus tard, la Thora, à partir de la proposition faite par Juda à ses frères de vendre Joseph, en déduira, de façon plus générale, que (**Exode 21 :16**)

« Celui qui aura enlevé un homme et l'aura vendu sera mis à mort »

IV – AUTRES DEDUCTIONS FUTURES DE LA TORAH DU SINAÏ

Il nous sera dit, **en se référant notamment à l'histoire ainsi résumée de Joseph et ses frères** (entre autres) :(Lev. Ch 19 v 16 à 18 version du rabbinat français)

v16 – « Ne va point colportant le mal parmi les tiens, ne sois point indifférent au danger de ton prochain, (1) Je suis l'Eternel

v 17 – « Ne hais point ton frère en ton coeur, reprends ton prochain (2) et tu n'assumeras pas de pêché à cause de lui

v 18 – « Ne te venge ni garde rancune aux enfants de ton peuple, mais aime ton prochain comme toi-même, je suis l'Eternel

Les phrases soulignées méritent précision.

(1) L'INTERDICTION D'AFFABULER SUR LES MORTS OU DE LEUR ATTRIBUER DES FAUX DIRES

La traduction officielle proposée est « **ne sois point indifférent au danger de ton prochain**, » C'est une possibilité, bien que, à mon sens, éloignée du texte. Mais elle est loin d'être la seule.

En réalité le tex te hébreu dit exactement cela :: **Lo taamod al dam réékh'a**

Lo taamod signifie littéralement **ne dresse pas, n'échafaude pas** (de oméd = debout)
al dam signifie littéralement **sur le sang**, mais aussi **sur l'âme** (*le sang c'est l'âme dit la Thora*)
réékh'a signifie de **ton prochain**

Donc, après l'interdit de raconter du « n'importe quoi sur les vivants » (que ce soit en bien ou en mal - sens de rakh'il) donc toute fadaise , toute éloge déplacée, comme toute calomnie, par : **« Ne va point colportant du « n'importe quoi » (rakh'il) parmi les tiens**, le texte interdit ensuite d'affabuler tout autant sur les pseudo -propos tenus ou les pseudo- comportements ou les pseudo – pouvoirs d'un mort (par exemple en les faisant voter, ou, comme le fait le Talmud d'alléguer que certains rabbins

avaient le pouvoir de fabriquer un veau pour le Chabat ou d'incendier les maisons de leur regard etc...
Voir la série d'articles « Monothéisme du Décalogue et judéo -idolâtries »)

Et donc, la traduction que je propose de **Lo taamod al dam réekh'a** dans le contexte respecté du récit de Joseph auquel il fait référence, me semble être plutôt celle-ci :

« **N'échafaude rien sur (ou à partir de) un mort** »

Ce qui fait référence aux affabulations des frères de Joseph en deux occasions

- 1°) la première, c'est quand ils affabulent sur la mort de leur frère Joseph
- 2°) la deuxième, c'est quand ils affabulent sur les dires allégués « secrets » de leur père, par crainte de représailles venant de Joseph ainsi manipulé en sa clémence..

(2) L'ORDRE DE FAIRE PRENDRE A AUTRUI CONSCIENCE DE SES ERREURS

« **reprens ton prochain et tu n'assumeras pas de pêché à cause de lui** »

N'est ce pas ce que fit justement Joseph par ses manœuvres à l'encontre de ses frères ? (Gen Ch 44)

TELLES SONT QUELQUES DEDUCTIONS RELEVÉES QU'EN FERA LA THORA, A PARTIR DES DIFFERENTS PROFILS PSYCHOLOGIQUES ET RIVALITES FRATERNELLES, QU'ELLE NOUS A PRÉALABLEMENT EXPOSES DANS LA GENÉSE.

A SUIVRE